

**Les Halles - Bureau Elargi de la Concertation**

Séance du mercredi 11 mars 2009

Sous la présidence d'Hamou BOUAKKAZ, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, CHARGE DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

En présence de

Monsieur Thierry LE ROY, garant de la concertation**PARTICIPANTS****Partenaires et autres intervenants****COTEBA**

Monsieur Mathieu ESNARD
Madame Hélène PLANTARD

**Maison des Associations du 1^{er}
arrondissement**
Monsieur Dylan BOUTIFLAT

Conseillers de Quartier

**Conseil de quartier St Germain l'Auxerrois,
association Curiositas**
Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de Quartier des Halles
Monsieur Bruno RENE-BAZIN

Conseil syndical 5-7 rue des Innocents
Monsieur Jean-Pierre MARTIN

Associations

Association « Accomplir »
Monsieur Gilles POURBAIX

Association « Quatre mètres cinquante »
Monsieur Abel GUGGENHEIM

Association « Bachiques Bouzouks »
Madame Elisabeth BOURGUINAT

Association TAM-TAM
Monsieur Fabrice PIAULT
Monsieur Roger LOTHON

**Association de défense des riverains
« Chatelet les Halles »**
Monsieur Jacques CHAVONNET

Association des Usagers des Transports
Monsieur Yves BOUTRY

Association « Glob'Halles »
Monsieur Régis CLERGUE DUVAL
Madame Pascale EIMER

**Association « Vivre autour de Saint
Eustache »**
Monsieur Jean POYET

Association « Mains Libres »
Monsieur Bernard DUBOIS

Institut d'urbanisme de Paris
Madame Camille GARDESSE
Madame Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Association Paris des Halles
Monsieur Pierre GRENET

<< UD CFDT Paris >>
Monsieur Joël LEBRET

Atelier des Halles
Madame Michèle COLLIN

Collectif Paris des Halles
Monsieur Olivier PERAY

GIE du Forum des Halles
Monsieur André LABORDE

Eglise Saint-Eustache
Madame Maria BASILE

Ville de Paris

Cabinet de Mme Anne HIDALGO
Monsieur Renaud PAQUE

Cabinet Hamou BOUAKKAZ
Monsieur Julien NEIERTZ

Mission Les Halles
Monsieur Bernard FRANJOU, Directeur
Madame Florence VELIN
Monsieur François BODET
Madame Mary SENKEOMANIVANE

[...]

M. HAMOU BOUAKKAZ, ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, CHARGE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE : Chers amis, je reprendrai la parole dans les toutes prochaines minutes après l'avoir cédée à Monsieur LE ROY, Garant de la concertation, pour introduire cette réunion et que nous ayons procédé à un rapide tour de table. Je suis venu, vraiment, pour partager avec vous et m'enrichir du travail colossal réalisé, pour la poursuite du travail de concertation.

M. THIERRY LE ROY, GARANT DE LA CONCERTATION : Depuis maintenant près de trois ans, après l'adoption de la charte de la concertation et la mise en place des groupes de travail qu'elle comportait, nous avons l'habitude de nous rencontrer dans un cadre assez stable, celui des membres des groupes thématiques de concertation, qui sont les mêmes que ceux du comité permanent de concertation. Il s'agit de 30 à 35 personnes, pas toujours fidèles mais assez régulières, qui se sont réunies.

A plusieurs reprises, nous avons évoqué dans ces réunions de fond aussi des problèmes de méthodes, et c'était mon rôle d'y veiller, mais beaucoup de participants se sont plaints des méthodes ; donc nous avons besoin de faire un point.

Dans notre petit bureau de la concertation, nous avons fait un point sur le bilan « méthodes de la concertation sur Les Halles », qui est un tout petit résumé du comité permanent de concertation, comprenant trois ou quatre représentants associatifs et la Ville de Paris.

Ce point des méthodes n'était pas inintéressant, certains participants ont fait des propositions précises ; ce que l'on peut vérifier dans les comptes rendus de ce bureau diffusés tous les mois sur le site de la Ville de Paris.

Nous nous sommes rendu compte que nous aurions pu faire cet exercice plus tôt, notamment à l'occasion des comités permanents de concertation. Cela a rencontré la démarche qui est la vôtre, Monsieur le Maire Adjoint, que nous a signalée votre collaborateur, Monsieur Julien NEIERTZ, venu par curiosité, pour faire connaissance, assister à notre réunion du bureau de la concertation. C'est ainsi que cela est venu, il a dit que Monsieur Hamou BOUAKKAZ était engagé dans une réflexion sur ce que devrait être une charte de la concertation sur les opérations importantes à Paris. A ce titre, il souhaitait regarder comment cela s'est passé sur Les Halles, dont on a évidemment entendu parler au sein de la Ville de Paris.

Monsieur Julien NEIERTZ voulait recueillir l'avis des uns et des autres, et se demandait comment faire. Là, je lui ai proposé, en présence des autres membres du Bureau, que l'on organise une réunion avec vous, sans préjudice des rencontres particulières que vous pourriez avoir avec chacun des membres individuellement, ce que vous avez fait ou êtes en train de faire. J'ai trouvé que c'était de bon aloi de votre part de venir au devant de chacun de nous pour recueillir un avis de méthode.

On ne distingue pas complètement méthode et fond, et nous allons en parler avec vous. Nous ne pouvons pas faire la chose de façon abstraite en réfléchissant seulement à nouveau, comme on l'avait fait il y a trois ans, à ce que serait une charte améliorée de la concertation. Ce sera nourri de l'expérience, donc on vous parlera aussi du fond, évidemment. Cette réunion d'aujourd'hui vient à la fois de nous et de vous, c'est pour cela qu'on la fait ensemble.

Je ne peux pas vous proposer une organisation plus précise des choses ; il est important que chacun puisse s'exprimer. Certains l'ont fait par écrit, à l'avance. Cela fait partie de ce que je réclame depuis longtemps et que l'on avait décidé de systématiser un peu plus. Je pense que ceux qui ont rédigé les documents écrits les présenteront.

A vous de dire, de votre point de vue, ce que vous attendez de cette réunion.

(Présentation des participants à cette réunion)

M. HAMOU BOUAKKAZ : Merci à tous et à chacun d'avoir bien voulu prendre quelques heures pour participer à cet échange, que je souhaite centré sur « comment mieux concerter à Paris ? ». En effet, vous avez tous été partie prenante d'une belle aventure, à savoir l'accouchement d'un projet urbanistique lourd qui impacte le centre de Paris, mais plus encore l'histoire de cette Ville qui est ancrée dans ses Halles depuis plusieurs centaines d'années.

D'après ce que j'ai recueilli comme témoignages individuels, j'ai vu qu'au niveau de la Ville de Paris un supplément de méthode vous avait un peu manqué, ainsi que quelqu'un qui représente cette méthode et ce cadrage un peu réglementaire de la concertation. J'essaie de m'y employer depuis quelques mois en travaillant avec des centaines et des milliers de Parisiens sur la rédaction d'une charte parisienne de la participation. Je ne peux pas rédiger cette charte de la participation sans m'appuyer sur ceux qui ont une antériorité dans la participation, et qui s'y sont quelquefois blessés, voire fracassés, et qui en ont quelquefois désespéré, mais qui aussi (la preuve, ce soir) y croient toujours puisqu'ils sont là.

C'est vraiment avec vous que je souhaite examiner ce qui, sur le plan de la méthode, a fonctionné dans cette concertation et ce qui, selon vous, mériterait d'être amélioré. Je vous demande d'avoir la rigueur d'effleurer seulement le fond, car si l'on commence à s'énerver et perdre du temps dans les querelles qui durent depuis quatre ans, en deux heures je ne pense pas que l'on aura le temps d'avancer. Je vous demande de vous focaliser sur la méthode.

Je vous ai fait passer quelques questionnaires et je crois que beaucoup d'entre vous y ont répondu. Je voudrais que vous articuliez vos interventions un peu autour de ce questionnaire.

Pour votre information, la réunion est enregistrée. Si quelqu'un ne le souhaite pas, nous arrêterons l'enregistrement. Mon idée était de verser l'enregistrement à toutes les ressources préparatoires à la rédaction de la charte de la participation, que je souhaite diffuser sur Internet. Je souhaite faire vivre cette charte de la participation avant et après sa rédaction. Je souhaite qu'elle vive et que les gens s'en emparent, et que ce ne soit pas simplement un document de cadrage figé, mais que réellement il accompagne les différentes concertations que nous aurons à porter tous ensemble.

J'ai le beau rôle, car je ne m'occupe ni de pierre, ni de jardin, mais juste de l'huile d'olive qui permet de graisser les rouages, de mieux vivre ensemble et de mieux parler. J'ai le sentiment que si l'on arrive à mieux parler ensemble et à mieux faire converger nos préoccupations qui parfois sont antagonistes, cela se ressentira dans la façon dont sont créés les bâtiments et les jardins.

Nous allons essayer de parler du diagnostic que vous portez et ensuite d'aborder vos suggestions pour cette charte de la participation. Je souhaite que l'on se tienne à l'horaire fixé de 20h30, ayant d'autres engagements : j'irai concerter ailleurs. Pour que l'on se tienne à cet horaire, il faut que je parle le moins possible, donc je vais vous passer la parole sur l'aspect diagnostic.

Un premier constat : il y a manifestement un décalage concernant le discours réel de la concertation. Tous les élus, ceux de la précédente mandature et ceux de celle-ci, sont très enthousiastes sur la concertation. Pour autant, votre ressenti et votre vécu réel de la concertation n'est pas à la hauteur de cet enthousiasme.

Ensuite, visiblement, vous rencontrez des soucis sur le calendrier, l'absence de lisibilité du calendrier et l'absence de reconnaissance des moments où vous intervenez et des moments où votre intervention est reconnue par les élus. C'est un constat que vous faites pratiquement tous : un peu de désorientation sur le cadrage.

J'ai aussi entendu le mot « improvisation », certains estiment qu'il faudrait parfois en demander moins mais qu'on le demande mieux.

Cela fait trois constats, je suppose que vous en aurez d'autres sur le plan du diagnostic. Au fur et à mesure, je reprendrai de temps en temps la parole pour infléchir quelque peu, mais je voudrais vraiment que chacun d'entre vous intervienne dans un laps de temps compatible avec le respect du timing et des autres participants à la réunion. Je suis désolé d'être un peu directif.

Je souhaiterais que l'on s'assure que tout le monde parle. Ne faisons pas le même tour de table de présentation des participants, mais tâchons de faire en sorte que tout le monde puisse parler.

Merci de votre participation.

M. JACQUES CHAVONNET, ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS « CHATELET LES HALLES » : Je vais lire ce que j'avais écrit sur mon papier.

Je crois que l'un des points principaux où nous avons rencontré des désaccords, au départ, portait sur l'absence d'informations sur les matières à débattre à l'ordre du jour des groupes de travail thématiques. Cela a vraiment manqué ; d'où l'impossibilité de consulter nos adhérents et de recueillir leurs avis et/ou propositions.

De plus, il est difficile pour le participant de trouver en séance les bonnes questions, lors de la présentation succincte des nombreux sujets de discussions.

MME JOELLE ZETLAOUI-LEGER, INSTITUT URBANISME DE PARIS : Je vais reprendre un certain nombre de choses que l'on vous a dites, notamment avec Michèle COLLIN, lorsque nous vous avons rencontrés. Nous avons fait un rapide bilan. Le fait de recevoir ce questionnaire deux jours avant cette réunion est assez illustratif des dysfonctionnements dans cette concertation.

Nous aussi, habitants, avons été sans arrêt sous pression de délais absolument intenable. Je préciserai que dans certains pays, on paie les habitants pour le temps qu'ils investissent dans la concertation. En France, on est encore très loin de ce genre de considération ; il faut peut-être y réfléchir. J'étais assez opposée à cela : le temps gratuit donné par les habitants dans toutes ces démarches.

M. HAMOU BOUAKKAZ : Pensez-vous qu'il faille payer le temps ou le reconnaître sous une forme ? Il m'intéresse de voir si dans le cadre de la charte de la participation, je mets quelque chose là-dessus, et si oui, quoi ? C'est un point intéressant.

MME JOELLE ZETLAOUI-LEGER : En tout cas, il y a une question de reconnaissance, quelle que soit la forme du temps passé par les habitants dans ce genre d'exercice. Un bon consultant est payé 1.000 € la journée. L'expertise d'usage est de plus en plus reconnue comme étant très importante, notamment dans des démarches de développement durable. Au début, j'étais assez opposée à cette rémunération pécuniaire, mais au moins il faudrait peut-être poser dans une deuxième réunion cette question de la reconnaissance de l'implication des habitants.

Je vais essayer d'être brève en vous donnant les principaux éléments de la réponse que nous avons faite, notamment avec Pierre GRENET, Michèle COLLIN, Thierry BAUDOIN, et que nous vous avons adressée par mail. Pour ne pas être complètement négatifs, nous pouvons apprécier le processus de consultation avec diverses associations, mais sachant que la consultation n'est pas la concertation. Lors de consultation, on demande des avis sur des choses plus ou moins fermées et avancées. Lors de la concertation, les choses sont très ouvertes et on est véritablement dans des négociations.

Les éléments de projet ont été présentés à peu près au fur et mesure de leur avancement, l'ordre dans lequel cela a été présenté est un autre problème.

L'ouverture d'un local de concertation exposant le projet a été un plus. Au fur et à mesure de l'avancement des projets, un certain effort a été accompli, notamment par l'équipe de Monsieur MANGIN, pour expliciter ses intentions d'aménagement dans ses plans.

Par contre, je serai nettement plus disserte sur ce qui n'a pas fonctionné :

- ✓ Une absence de lisibilité des processus de décision, des temps et des modalités de négociations avec le maître d'ouvrage concerné. Ainsi, un sentiment récurrent pour les habitants d'être mis devant le fait accompli par rapport aux décisions les plus importantes.

- ✓ Une absence de construction explicite d'un argumentaire préparant les décisions les plus importantes en amont de celles-ci, faute notamment d'avoir établi un véritable diagnostic se nourrissant de diverses études menées auprès des habitants, des usagers. Ces études n'ont absolument pas été véritablement mobilisées dans la démarche de projet.
- ✓ Des groupes thématiques de travail, qui ne sont pas des lieux de travail, car organisés à près de 60 participants : il est clair que l'on ne peut pas travailler en étant aussi nombreux, sur un mode consultatif, une nouvelle fois, ne permettant pas de répondre point par point aux questions posées. Il y a eu un nombre de questions invraisemblable posé à chaque réunion pendant près de deux heures à chaque fois, et il ne restait qu'un quart d'heure en fin de réunion pour que l'élu puisse répondre. Dans ces conditions, l'élu choisit les questions qui lui semblent les plus importantes, mais bon nombre de questions n'ont jamais eu de réponses.
- ✓ Une ouverture de la concertation, principalement aux associations de riverains, censées représenter les membres de la société civile pour un site de dimension francilienne et qui accueille aussi des activités économiques avec des problèmes notamment de gens qui travaillent sur ce site, dont on a très peu entendu le point de vue au cours de cette concertation.
- ✓ L'incapacité aussi à intégrer dans le processus des associations de la métropole.
- ✓ Sur les aspects les plus importants, projets, jardins : absence de prise en considération, c'est-à-dire absence de débat argumenté autour des propositions des divers acteurs de la société civile, qui ont été sans cesse renvoyés à leur désaccord. C'est logique, tout le monde a des intérêts contradictoires dans un projet, mais c'est justement au maître d'ouvrage d'essayer par des processus dits délibératifs de trouver des points d'accord et d'arbitrer à partir de ces différents points de vue, mais là aussi de façon argumentée.
- ✓ Les reports des réunions publiques : nous avons eu très peu de réunions publiques depuis quatre ans, donc la charte qui a été élaborée n'a pas été respectée à ce sujet.
- ✓ Pas de mise en place d'un blog sur Internet, donc pas de possibilité de recueillir aussi des échanges, des avis avec d'autres citoyens.
- ✓ Des comptes rendus de réunions mis en ligne extrêmement tardivement, et qui ne permettent pas de préparer les prochaines réunions.

M. BRUNO RENE-BAZIN, LA CLAIRIERE: Votre questionnaire était bien fait, et j'y ai répondu point par point. Une première remarque faite sur le passé ; quand on a amorcé le problème des Halles, la question principale portait sur : comment organiser les sorties de métro ? Quelque temps après, on a estimé que ce n'était plus la priorité et que la réflexion devait s'orienter sur le jardin qui était en ruine et qu'il fallait rénover. Le troisième volet portait sur une entrée de Paris symbolique. Donc, au cours du temps, on a changé les axes de réflexion.

Du point de vue pratique et utilisation de demain, dans nos débats, il faut mettre des choses au clair : pas d'arguments ad hominem qui font perdre du temps et pas de réponses par boutades qui évitent de faire avancer la concertation ; et avoir quelqu'un qui pourrait être éventuellement garant, qui sur chaque petit sujet anime les choses, pose les bonnes questions, liste les avantages et les inconvénients, rappelle les antécédents, rapporte les informations qui ont manqué. Sur certains de ces points, on devrait arriver à une conclusion définitive ou peut-être partielle, mais ne pas laisser le débat circuler sans qu'il en reste quelque chose de concret.

Par exemple, pour le jardin Lalanne, il était facile de poser les questions suivantes : peut-il rester à cet endroit-là ? Est-il vivable ? Ces réponses étant étudiées en pesant les avantages et les inconvénients, on en tire la conclusion : on le garde, ou on ne le garde pas. Il y a peut-être nécessité de le déplacer, et si tel est le cas où le met-on ? Le déplace-t-on pierre par pierre ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? Si ce n'est pas possible, a-t-on une troisième solution ? Nous n'avons jamais abordé ces problèmes dans la stricte avancée des questions.

M. OLIVIER PERAY, PARIS DES HALLES : Vouloir d'emblée distinguer le fond et la forme me semble extrêmement bizarre. On essaie de parler de la concertation, sans évaluer son résultat concret, ce qui me paraît être un exercice de style assez étrange. Depuis novembre 2002, soit 7 ans, nous sommes dans ce processus de concertation. Donc, nous avons tout loisir d'analyser de quelle façon cela s'est passé.

Ce qui résulte de ce processus de concertation me paraît très important, c'est-à-dire ce qui va émerger réellement du sol. A la limite, le contentement ou le mécontentement de chacun viendra essentiellement de la façon dont se passent les choses. Bien évidemment, s'il y a un mécontentement sur ce qui émerge, ce sera désagréable, mais il est un peu bizarre d'analyser cela.

Pour ma part, j'exprime un très profond mécontentement, je crois que cette concertation est un désastre pour plusieurs raisons. D'abord, personne n'en est réellement totalement satisfait. La deuxième raison : je pense que c'est un échec de la démocratie participative car beaucoup de gens y croyaient et aujourd'hui, dans le quartier, beaucoup moins de gens y croient.

Cela a-t-il été une vraie démocratie participative ? Peut-être pas ; mais en tout cas, on est face à un véritable échec, une désaffection générale et un désintérêt global de ce projet, dans la population. Il suffit de voir comment se déroulent les réunions : il y a de moins en moins de monde, et de moins en moins de gens qui s'intéressent à ce projet. Je crois que c'est un échec à la fois de la forme et du fond.

Enfin, certains s'en souviennent ici, nous avons passé un an à élaborer une charte de la concertation. Je vous assure que nous y avons travaillé. Nous avons un texte que nous vous avons envoyé. Nous nous retrouvons ici, aujourd'hui, à recommencer à zéro alors que le processus est terminé ; c'est totalement étrange pour nous.

Bien évidemment, on peut essayer de tirer les bilans pour être positif dans ce constat, et dire que ce qui a manqué finalement à cette concertation, c'est tout simplement le respect de la charte. Quoi que vous fassiez, vous pouvez toujours inventer toutes les chartes du monde, aussi belles soient-elles, si personne ne le respecte, cela ne fonctionne pas.

C'est la volonté politique de respecter la concertation, et la volonté d'y croire, qui ont manqué. On s'est trouvé face à des gens qui ne croyaient pas à la concertation. Quand on se trouve face à des politiques qui n'y croient pas, il n'y a rien à faire, cela ne marche pas. Je suis désolé d'être aussi pessimiste, mais je voulais quand même apporter cette petite tonalité désagréable.

M. HAMOU BOUAKKAZ : Concernant le questionnaire qui vous est arrivé il y a deux jours, et vous avez raison, mais nous sommes tous soumis aux mêmes contraintes et les journées n'ont que 24 heures, ce questionnaire était prêt il y a cinq ou six jours. Je devais le valider et avant, bien sûr, trouver le temps de le lire. Je suis obligé de faire acte d'humilité, les politiques les mieux intentionnés, en l'espèce sur la concertation, sont soumis aux mêmes contraintes que vous. Les journées ne sont pas assez longues, c'est déplorable, mais nous devons encore être plus performants. Il y a deux jours, j'étais prêt à reporter la réunion, mais compte tenu du temps que nous avons pris pour la monter, cela aurait été compliqué. Même si je me fais houspiller ce soir, je prends mes responsabilités.

Vous dites que les hommes politiques ne croient pas à la concertation. Je ne connais pas le nombre d'heures que mes prédécesseurs ont y passé, je sais simplement qu'ils y ont passé beaucoup de temps. J'espère qu'ils y croyaient un peu, sinon c'est à désespérer !

M. FABRICE PIAULT, ASSOCIATION TAM-TAM : Je rejoins en partie l'intervention précédente. Qu'est-ce que cette charte de la participation ? De quoi s'agit-il ? A partir du moment où vous nous consultez ici, démarche toute à votre honneur, dans quelle mesure une expérience comme celle des Halles s'inscrit-elle dans votre réflexion sur la charte de la participation ? Je vous pose cette question car Les Halles, c'est un grand projet urbain spécifique ; de même que Paris Rive Gauche, les Batignolles et d'autres projets parisiens. Cela entre-t-il dans votre charte de la participation visant sans doute des objectifs plus généraux ? Si oui, dans quel cadre ?

Je pense qu'il y a des acquis de ce processus. L'Association Tam-Tam est présente ce soir, car elle avait l'impression que l'on remettait en cause des processus assez ambitieux. Ce n'est effectivement pas le bilan politique que l'on fait de la concertation des Halles, mais on remet en cause la structure indépendamment de son bilan de fond, pour noyer tout cela dans une vaste charte de la participation.

Je ne sais pas ce qu'est la participation, je connais la définition de la concertation, à savoir du travail en commun sur des projets. Ce n'est pas de l'information ou de la consultation pour faire évoluer les projets ensemble. On fait une réunion publique, des gens participent, c'est de la participation.

Je pense que votre questionnaire aborde de nombreuses questions importantes, nous l'avons rempli et nous vous le laisserons à la fin, mais je n'ai pas compris pourquoi il était anonyme. C'est comme si c'était un sondage. Sur un tel dossier, le fait de savoir qui parle, d'où il parle, me paraît être un élément majeur, y compris pour faire le bilan et le tri de ces questionnaires.

L'une des spécificités du travail réalisé au niveau des Halles consistait à être sur un projet urbain important, mais pas sur un petit aménagement de quartier. Dans ce cadre j'avoue, parce que nous faisons également partie et depuis bien avant, avec une implication plus forte, du comité de concertation de Paris Rive Gauche qui date depuis bientôt 12 ans, que je suis assez stupéfait que nous n'ayons absolument pas été contactés à ce titre. Si nous n'étions pas dans le comité de concertation des Halles, on ne nous aurait rien demandé ; ce que je trouve assez surprenant.

J'en viens à la partie Halles et au bilan que nous en tirons dans le cadre que je précisais tout à l'heure, c'est-à-dire une concertation, et non une participation ou une consultation, sur un grand projet urbain ; ce qui est un cadre très particulier. Je ne suis pas gêné par la séparation entre le bilan de la structure et le bilan sur le contenu. Il y a deux aspects du bilan, sur l'institution comité permanent de concertation. J'estime qu'en soi, dans sa structure, telle qu'elle existe (et je n'entrerai pas dans les détails), l'institution en tant que telle n'a pas été remise en cause par le bilan que l'on peut en tirer.

Un problème soulevé par Olivier portait sur la façon dont est mise en œuvre l'institution sur un certain nombre d'aspects. Quels sont les dysfonctionnements ? Deux débats principaux ont eu lieu dans le comité de concertation, l'un sur le forum lui-même qui a débouché sur le projet Canopée, et l'autre sur le jardin. Pour moi, il y a une différence majeure entre les deux. Dans le premier cas, sur le forum, quel que soit le bilan que chacun peut en tirer (on peut être plus ou moins content du résultat), il y a eu un vrai travail en commun, des modifications substantielles du cahier des charges, et un concours qui a débouché sur un projet apprécié dans l'ensemble. Donc, on constate une efficacité du processus de concertation. Cela va encore au-delà, car même après le choix du projet Canopée, il y a eu encore des modifications qui allaient dans le sens de choses dites par la majorité des associations, notamment la remise en cause de la passerelle de franchissement du forum.

Là, nous avons un bilan positif, parce que nous avons discuté du cahier des charges. C'est d'ailleurs l'un des points de votre questionnaire.

En revanche, il existe un bilan complètement négatif, c'est la discussion sur le jardin. Aucune discussion sur le cahier des charges, aucune discussion sur les objectifs, ne sont intervenues ; on a un projet déjà ficelé sur lequel ni l'architecte, ni la Ville n'ont jamais voulu progresser. C'est un élément majeur, ce qui veut dire qu'il y a un problème d'engagement politique faisant que cela marche ou pas. Je ne tire pas comme bilan que le CPC n'a pas marché, car cela n'a pas fonctionné sur le jardin. Cela n'a pas marché sur le jardin car la Ville a refusé que cela marche. C'est tout à fait autre chose, et cela n'a rien à voir avec l'institution du CPC.

L'implication des élus et l'organisation de la Ville ne remettent pas en cause l'organisation du CPC. Selon les débats, on a un adjoint différent et il n'y a pas de coordination. On a l'adjoint à l'urbanisme, on a l'adjoint aux espaces verts, on a l'adjoint aux transports, on a l'adjoint au commerce, etc., mais il n'y a pas de vision globale. Cela rejoint le débat sur le cahier des charges. Pour nous, c'est un secteur global qui fonctionne globalement ; certes, nous avons besoin de rencontrer tel ou tel adjoint, mais à condition que tout cela fonctionne ensemble.

A ce propos, je ne donnerai qu'un seul exemple : la discussion sur la traversée du jardin par les vélos, où la majorité des intervenants associatifs ou conseils de quartier étaient contre la traversée des vélos dans le jardin. A l'issue de cette discussion, l'adjointe au transport présente suggère de continuer la discussion, et souhaite la prochaine fois essayer de nous convaincre de la place du vélo dans la ville. Ce n'est pas le problème de la place du vélo dans la Ville qui était en cause mais le fonctionnement de tout un quartier, dont elle n'a rien à faire, car ce n'est pas son sujet ; ce que l'on peut comprendre, mais il y a un problème de coordination de la Ville.

Enfin, pour terminer, le rapport au public n'a pas fonctionné. Un travail se fait dans le cadre du comité de concertation ou de groupes de travail, et comme cela a été rappelé, ne peut pas se faire avec des dizaines de personnes. Tout cela doit être articulé de temps en temps avec des réunions avec le public : riverains, usagers. Il faut programmer des réunions à des moments où ils peuvent venir, peut-être le samedi. Ce ne sont pas des réunions publiques de concertation, mais des réunions d'information et de débat qui peuvent ensuite nourrir le processus de concertation.

En conclusion, je pense que nous avons une institution dont rien ne permet de dire qu'elle ne peut pas marcher. Mais, nous avons effectivement un bilan très mitigé, positif sur la Canopée, négatif sur beaucoup d'autres points. C'est vraiment lié à des problèmes d'implication et de fonctionnement de la Ville.

Ceci dit, je ne suis pas sûr que tout cela ait un rapport avec votre charte de la participation, mais avec le fonctionnement des CPC en général, formule particulière, intéressante pour les grands projets urbains.

MME MICHELE COLLIN, IFU ATELIER DES HALLES : Pour regrouper les appréciations et les sentiments, j'ai tendance à dire qu'il y a eu fortement un déficit démocratique. Cela a été exprimé différemment. Je ne dirai pas que les politiques ne croient pas à la concertation, mais qu'ils en ont peur. De quoi ont-ils peur ? Des propositions qui vont les emmener ailleurs que là où ils pensaient aller. C'est assez grave, car cela veut dire que l'on ne croit pas dans les capacités de propositions, d'innovations de la société. C'est important de le dire.

On nous emmène sur un domaine technique continuellement, si bien qu'on ne fait pas de débat public. Un débat public peut emmener ailleurs, à des propositions différentes, alternatives. C'est plus facile de consulter que de concerter. Il y a quand même quelque chose autour de la consultation/concertation à retenir. Il est important pour vous, si vous voulez continuer à réfléchir, de penser à cette conception de la démocratie qui ne soit pas qu'une consultation mais qui doit être une concertation.

Bien sûr, nous en avons vu tous les déficits. Il n'y a pas eu de diagnostics ou d'études préalables, arrivées fort tard, donc qui n'ont pas été utilisées sur les usagers globalement, sur les jeunes et autres catégories. Il n'y a pas eu de diagnostic sur le type de personnes qui travaillent ici, ni sur la précarité très forte. Que cela va-t-il donner pendant les travaux pour les commerçants ?

Nous n'avons pas eu tout cela ; ce qui aurait peut-être pu orienter un peu les politiques vers une appréciation différente des propositions qui leur ont été faites.

Ce sont les différentes pistes sur lesquelles je souhaitais intervenir.

M. PIERRE GRENET, PAROLE DES HALLES : A l'inverse, je vais rappeler que la concertation n'était pas du tout satisfaisante sur la Canopée. Pour sortir des schémas que l'on nous impose sur la concertation, et nous sommes plusieurs à partager ce sentiment, l'intérêt que l'on pouvait porter au projet consistait à faire de la programmation sur l'ensemble du projet.

Pour illustrer mon propos, à l'UMP ils parlent de coproduction entre le Parlement et l'exécutif. Il ne s'agit ni d'informer, ni de consulter, mais bien de participer activement -ce qui peut motiver les usagers et le public- donc de programmer des équipements.

Sur la forme et le fond, nous avons, il y a plusieurs années, proposé un projet de charte qui a été amendé par la municipalité, mais il n'a pas été respecté. Je voudrais prendre l'exemple le plus

emblématique pour nous : les groupes d'usagers. Cela a été complètement caricaturé par la Municipalité, il y a eu une petite étude réalisée avec un groupe d'usagers, qui n'a pas été prise en compte. Elle ne s'est pas maintenue pendant toute la durée de la programmation sur les équipements. Comme on le fait dans d'autres activités rémunérées, ces usagers qui seraient choisis de manière statistique pour représenter non seulement les riverains, mais sur un tel projet toute la métropole, devraient pouvoir intervenir régulièrement, avoir une expertise et accompagner la municipalité dans les choix.

Pour donner un exemple concret, on était intéressé par un rééquilibrage sur la Canopée entre le commerce et les équipements publics, et par le fait de faire des équipements métropolitains. Cela n'a pas été pris en compte et j'estime que c'est un échec total. Comme d'habitude en France, et pour faire plaisir à Monsieur DELANOË, je suis obligé de dire que c'est encore Nicolas SARKOZY qui a dû s'en mêler pour parler de la métropole ; c'est quand même un comble. Sinon, Monsieur DELANOË n'avait pas l'air de s'en intéresser ; depuis que Nicolas SARKOZY a agité le drapeau rouge, on commence à parler de la métropole. On en parle, encore une fois, sans reprendre la concertation, mais la programmation avec les gens qui étaient intéressés depuis le début. Subitement, on bouscule les choses pour un adjoint, alors qu'il semblait que tout était arrêté dans ce schéma de la Canopée, qui n'est pas satisfaisant même si certains se permettent de dire que c'est globalement satisfaisant. Monsieur PIAULT ne peut pas parler de manière générale, on n'est pas représentant de la concertation. Cela n'a pas abouti et je pense que ce n'est pas bien parti pour faire autre chose que faire plaisir, et donc remettre en cause ce qui était dans l'APS, pour faire plaisir à un adjoint à la jeunesse qui récupère quelques centaines de mètres carrés.

Ni sur la forme, ni sur le fond, nous ne pouvons être satisfaits. Je ne parle pas du jardin, car ce sujet ne me préoccupait pas autant que la Canopée.

M. JEAN-PIERRE MARTIN, PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL 5-7 RUE DES INNOCENTS : Je trouve qu'il n'y a pas eu de concertation. Nous n'avons pas été entendus et nous n'avons jamais eu de réponses aux questions posées. Le projet Mangin, qui avait été contesté par le Tribunal Administratif, n'a pas permis aux autres architectes de travailler librement. Nous nous sommes rendu compte que Monsieur MANGIN avait imposé son cahier des charges, c'est-à-dire celui qui correspondait à son carreau. C'est monstrueux, car on va dénaturer un quartier.

Je considère que les membres de la concertation n'étaient pas représentatifs, il n'y avait pas assez de gens de quartier, de personnes autres que les associations écolos, vélos et autres. Il y a quand même une association de jeunes dans nos quartiers, ils n'ont jamais été invités, entendus et consultés. Je me suis toujours battu pour défendre les jeunes, et surtout ceux qui n'ont pas d'argent. On ne fait que des trucs à fric. On ne nous vend que du culturel sous prétexte de bistrot.

La concertation a été difficile car Monsieur CAFFET savait nous dire que tout était acté. Les commentaires prenaient une majeure partie du temps des réunions très longues et quand il fallait intervenir pour donner notre avis, on n'avait plus le temps. Après, Monsieur FRANJOU a pris le relais, mais il n'y était pour rien.

Je regrette beaucoup que notre garant n'ait rien garanti du tout, il n'a pas permis la libre expression. Je pense notamment à l'une des mes interventions sur les jeunes, après le rapport de Mme COLLIN. Je n'ai pas pu m'exprimer intégralement, car on a polémique sur certaines phrases.

Pour moi, ce n'est pas une concertation.

La concertation attend toujours que l'on nous montre le projet à l'époque, puisque le permis de construire a été déposé, et nous ne savons même pas ce qui a été déposé. Nous venons d'apprendre que même concernant le grand auditorium, qui est quand même une chose majeure si l'on garde ce projet, tel qu'il était, avec cette monstruosité de hangar (méduse urticante), on supprimerait l'amphithéâtre. Pourquoi supprimer l'amphithéâtre ? Pour faire un supermarché de plus ? Où est la concertation ? On attend toujours, on n'a pas de résultat.

Nous avons demandé à visiter les locaux des jardiniers. Nous ne savons pas pourquoi on détruit ce jardin, on n'a jamais pu nous l'expliquer ; soi-disant, il faudrait le drainer. On aurait pu commencer le drainage cet hiver.

La seule chose qui était valable dans le projet pour l'instant, c'était la sortie Place Marguerite de Navarre. Nous ne savons toujours pas.

Nous ne savons rien.

Il n'y a pas eu de plan d'urbanisme général pour le quartier, ni d'urbaniste qui a travaillé sur ce quartier.

Actuellement, il n'y a pas une seule réunion publique organisée par la Mairie pour les gens qui veulent savoir ce qui se passe. Les riverains, les usagers, les jeunes de ce quartier ne savent pas. Chaque fois que nous avons posé des questions, nous n'avons jamais eu de réponses.

[...]

Si je vous envoie quelque chose, allez-vous le faire suivre à tout le monde ?

M. ANDRE LABORDE, GIE DES COMMERÇANTS DU FORUM DES HALLES : Je ne m'attaquerai qu'à la forme, même si sur le fond il est bien évident qu'il y a beaucoup de choses à chercher, et notre concertation est tout à fait particulière pour le forum des Halles.

On peut peut-être répondre à votre question en se demandant ce qu'est la concertation au 21^{ème} siècle ? Pour avoir participé à bon nombre d'entre elles avant, je trouve que les intervenants des concertations sont de bien meilleure qualité. Il y a des interventions de personnes qui ont chacune un bagage, un intérêt, mais aussi vraiment une connaissance. Il me semble que dans cette mise en place des concertations il faut prendre en compte le fait que l'on n'a plus affaire à des personnalités lambda ; chaque personne qui s'implique a une vraie qualité, une vraie personnalité et un vrai savoir. C'est quelque chose qui change dans la qualité que les concertations peuvent amener, c'est-à-dire que l'on amène aux politiques mais aussi aux architectes ou aux administrations une vraie connaissance et une vraie qualité, et je trouve que cette qualité n'est pas prise en compte.

C'est un vrai changement dans l'organisation des concertations du futur ; cela s'appelle le respect et l'identité pour bien connaître l'apport. Si nous discutons et s'il n'y a pas une véritable prise en compte de cette masse de connaissances, il est évident que nous perdrons tous beaucoup de temps. Il faut avoir une réflexion en cas de concertation, pour savoir quels sont les participants, la qualité de ces intervenants, ce qui permettra aux interlocuteurs en face de prendre en considération leurs idées.

MME MARIA BASILE, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE : J'ai souvent accompagné Monsieur le Curé de Saint-Eustache, qui n'était pas là pour représenter une association, car la paroisse n'est pas une entité de démocratie. Il vient éventuellement témoigner d'usages d'un bâtiment qui a une place importante dans le dispositif. L'accompagnant, je suis encore plus en retrait, mais j'ai suivi ce processus qui m'a beaucoup intéressée ; et connaissant le quartier, j'ai essayé de m'exprimer aux moments opportuns.

Sur la méthode, un problème est plus ou moins ressorti : quel rôle avait cette concertation ? Quelles attentes avait-on ? Les décideurs ne sont pas les participants à cette concertation. Vous avez exprimé dans votre questionnaire les objectifs et les calendriers de la participation du public. Si ce n'est pas clair au démarrage, on ne sait pas pourquoi on participe à ces réunions et cela peut être frustrant de continuer à y venir.

La concertation avec le public rentre dans un dispositif plus large de négociation avec différents types de partenaires, d'acteurs qui ont des statuts différents, notamment vis-à-vis de la décision. C'est important que les participants à la concertation sachent quelle place ils occupent dans ce dispositif global.

Ce qui a été évoqué concernant la consultation organisée par la RATP, en parallèle de celle organisée par la Ville : si tout cela avait été organisé, articulé et clarifié, cela aurait été plus efficace dans l'ensemble.

M. HAMOU BOUAKKAZ : Tout en continuant à faire le diagnostic, je souhaiterais que vous vous acheminiez vers les préconisations que vous feriez pour la charte future.

Je vais répondre à des interrogations sur la charte. J'ai bien entendu qu'il y avait encore des gens qui voulaient participer et j'en suis ravi. Je leur suggère de le faire en infléchissant de plus en plus leur participation vers l'avenir de nos concertations.

La charte de la participation parisienne est le fruit du malaise que tout le monde éprouve, à avoir de la bonne volonté et en même temps à gérer des frustrations. Il s'agit d'acter un cadrage de la participation parisienne en définissant les mots : information, consultation, concertation, participation, et cadrer chaque instance, chaque procédure afin qu'elle puisse être évaluée à un moment par rapport à cette charte de la participation. De plus, on se dote d'une commission parisienne de débat public, destinée à garantir la conformité des concertations futures avec la charte que l'on va mettre en place.

Il va de soi que tout le travail réalisé, tant dans l'élaboration de la charte des Halles que dans la concertation, va nous être utile pour adopter ce texte fédérateur. D'ailleurs, je vous invite à être présents massivement le 4 avril prochain, quand nous vous soumettrons l'avant-projet de charte. Mon souhait est que ce soit un texte relativement opposable et qu'il soit suffisamment percutant, cadrant, précis pour qu'il puisse servir dans toutes les démarches de travail, de coproduction avec les habitants. Bertrand DELANOË utilisait ce mot depuis déjà très longtemps.

Je ne reviens pas sur le fait que Nicolas SARKOZY nous aurait donné le goût de la métropole, un adjoint était là depuis 2001, chargé des relations entre la Ville de Paris et les villes de banlieue, mais sans doute est-il trop modeste pour que sa communication atteigne la cheville de celle du Président de la République. Pourquoi la métropole est intervenue ou pas si tardivement dans cette concertation ?

Je vous demande vraiment maintenant de vous acheminer vers des propositions afin que le travail que vous avez réalisé serve, en plus de ce à quoi il a servi dans la construction des Halles.

M. PIERRE GRENET : Votre questionnaire est très bien fait, j'ai pris le temps de répondre à toutes les questions avec des choses concrètes et vécues. Si tout le monde répondait à ces questions, vous auriez une potentialité d'étude de ce qui s'est passé et de ce que nous souhaitons qui soit fait. J'incite tout le monde à remplir le questionnaire et à vous l'envoyer.

M. HAMOU BOUAKKAZ : Nous disposons de quelques questionnaires, pour ceux qui ne l'auraient pas eu. J'ai veillé à ce que ce questionnaire soit accessible aux personnes empêchées de lire. Je souhaite que ce questionnaire soit diffusé largement.

Pourquoi est-il anonyme ? Je ne suis pas un spécialiste du sondage, mais je ne voulais pas que les gens soient gênés par le fait de décliner leur identité. En effet, cela nous coupe de l'information du positionnement des gens. S'ils le souhaitent, ils peuvent signer leur questionnaire.

M. GILLES POURBAIX, ACCOMPLIR : Je vais partir d'exemples, essayer de voir comment à l'avenir on pourrait fonctionner différemment. A de nombreuses reprises dans les réunions de concertation, la Ville a passé plus de temps à exploiter les différences entre les divers points de vue des intervenants, plutôt que de rechercher dans une véritable démarche de concertation un projet acceptable et accepté par le plus grand nombre. C'est assez dommage.

Cette dichotomie imposée par la Ville dès le départ, entre le bâtiment et le jardin, a été également dommageable, et on a perdu la globalité du projet. Initialement, le périmètre d'intervention était beaucoup plus grand, allant de Sébastopol à la rue du Louvre, de la rue de Rivoli à Etienne Marcel, et tout de suite on a perdu cette perspective de globalité.

Les propos de Fabrice PIAULT sont tout à fait justes, le projet a été complètement saucissonné. Quand on a un projet aussi important, et peut-être pas aussi important que Paris Rive Gauche, mais peut-être plus complexe, il ne faut pas ficeler. A chaque fois, on avait un interlocuteur différent, sans coordination. Certes, en deuxième mandature, on a une coordination mais elle est là pour tout

verrouiller ou éventuellement nous faire des remarques quant à notre mauvaise conduite. Si l'on pouvait l'éviter, ce serait bien.

Je pense, comme André LABORDE, qu'il est impératif que la Ville prenne en compte l'expertise d'usage que nous pouvons avoir. Nous avons passé des heures, des mois et des années sur ce projet. Nous le connaissons par cœur, du - 5 au + 2, dans toutes ses dimensions, et quelque part nous nous sentons un peu floués.

Il est bien d'avoir fait mener cette enquête par IPSOS, mais comme des choses ne plaisaient pas à la Ville, on l'a balayée sous la moquette et on n'en a plus parlé.

J'ai trouvé assez choquant le mépris pour les élus du 1^{er} et du 2^{ème} arrondissements, qui sont venus à plusieurs reprises à des réunions. L'un d'entre eux s'est exprimé par le biais d'un adjoint lors d'une réunion publique à l'Arsenal ; on lui a signifié qu'il fallait couper court, et que de toute façon leurs opinions n'étaient pas du tout prises en compte ; ce qui est assez choquant. Eux aussi ont l'expertise d'usage, ils ont été élus démocratiquement et ils ont vraiment quelque chose à dire.

MME ELISABETH BOURGUINAT, ASSOCIATION BACHIKES BOUZOUKS : J'ai été assez étonnée d'entendre parler de l'enthousiasme des élus pour la démocratie participative, car ce n'est vraiment pas le sentiment que nous avons eu. Au contraire, nous avons eu l'impression d'avoir affaire à des gens qui s'ennuyaient, à qui l'on avait imposé d'être présents. Vous dites que s'ils avaient fait toutes ces réunions sans y croire, ce serait terrible, mais c'est le cas. Ils ont tenu de nombreuses réunions et on sentait bien qu'ils les faisaient parce qu'ils devaient les faire, et s'ils ne les organisaient pas, on pourrait les attaquer. Une fois qu'ils les faisaient, tout était fait et tout était dit.

Mon premier point sera pour reposer la lettre et l'esprit. Je ne suis pas contre le fait que l'on ajoute à la charte de la concertation des Halles ou de Paris Rive Gauche un texte plus général sur la charte de la participation parisienne, car cela pourra s'appliquer aux conseils de quartier. Je trouve la démarche intéressante et louable, néanmoins, cela ne changera rien s'il n'y a pas l'esprit, c'est-à-dire croire à l'intelligence collective, croire vraiment que l'on peut faire quelque chose de mieux quand on y réfléchit tous ensemble, avec nos centres d'intérêt et nos intérêts différents. Lorsque l'on a affaire à quelques experts, fussent-ils aussi brillants que Monsieur FRANJOU ou quelques autres, qui réfléchissent tout seuls dans leur cabinet et qui nous annoncent leurs décisions, c'est censé être absolument génial, et au fur et à mesure du temps, on s'aperçoit que ce n'est pas le cas et qu'il y a de gros problèmes sur la Canopée. Le discours d'expertise, c'est fini.

J'ai beaucoup apprécié les propos de Monsieur LABORDE. Le niveau d'éducation et d'information des gens a beaucoup progressé, il faut peut-être un jour que nos élus et nos administratifs se réveillent et se rendent compte qu'ils ont en face d'eux des interlocuteurs dignes de ce nom.

Nous aurions pu faire beaucoup ensemble, s'il n'y avait pas eu cette arrogance des experts par rapport aux gens du terrain. Je veux bien que l'on multiplie les textes, mais tant que les élus et les fonctionnaires n'auront pas compris que l'on est plus intelligent ensemble que dans l'opposition, je crains que cela ne serve à rien.

J'ai le sentiment depuis le début, et c'est peut-être lié aux mauvaises conditions dans lesquelles ce projet a été lancé, puisque nous sommes quelques-uns à y avoir participé depuis l'origine, que ce projet a très mal commencé (le premier interlocuteur était la SEM Paris Centre), sans aucune charte. Très rapidement, les associations ont été considérées comme des ennemis. Ensuite, la SEM a été dessaisie de ce dossier, Monsieur FEDERBUSCH a été envoyé aux oubliettes, mais nous sommes restés des ennemis. Travailler en confiance là-dessus paraissait assez difficile.

C'est bien de nous indiquer qu'il y aura une réunion dans deux ou trois mois pour avoir une vision des réunions à venir, mais le phasage a été très mauvais, au sens de l'organisation du processus. Quand on commence la concertation sur le jardin et que le dessin est déjà fait, ce n'est pas bon. Quand on fait une enquête Ipsos, alors que tout est à peu près arrêté ; quand on fait des ateliers avec des enfants auxquels on a consacré beaucoup de temps et d'énergie alors que l'on savait déjà que l'on supprimait telle et telle choses... Tout a été fait en dépit du bon sens. On a fait le diagnostic après avoir pris le parti d'urbanisme. Je pense que l'affaire a été mal menée depuis le

départ. Si j'avais une recommandation à faire pour l'avenir, ce serait que la priorité soit mise à faire les choses dans l'ordre. Sinon, il ne sert à rien de parler.

Une fois que le plan et la maquette sont réalisés, on peut toujours s'escrimer, cela ne sert à rien. On n'a pas fait bouger le projet de jardin d'un iota, tout simplement car nous avons pris les choses à l'envers. Cela me paraît vraiment la priorité. Sur quoi les usagers peuvent-ils travailler et être utiles ? Même si l'on peut indiquer la forme et la couleur du bâtiment ; on a le plus de légitimité sur le diagnostic et le cahier des charges.

Je partage les propos tenus par Fabrice, pour certaines choses cela a marché, mais pas pour d'autres. Comme par hasard, quand il y a eu des éléments de diagnostic ou un cahier des charges, ce n'était pas mal, sinon c'était nul. Nous avons perdu notre temps et nous en sommes tous très malheureux. C'est un peu un désastre.

Pour l'avenir, et je l'ai déjà dit lors d'une réunion publique, il ne faut pas parler de concertation s'il n'y a pas de cahier des charges concerté. Cela me paraît la base, car il est inutile de faire intervenir des gens alors que le diagnostic et le cahier des charges sont déjà faits.

M. HAMOU BOUAKKAZ : On les informe.

MME ELISABETH BOURGUINAT : Ne parlez pas d'enthousiasme pour la concertation dans ces cas-là, car à chaque fois qu'on peut s'en dispenser, on le fait.

Il est très important, quand on veut faire de la concertation, d'avoir en face de nous les bons interlocuteurs, c'est-à-dire des personnes qui ont une capacité de décision. Avec Monsieur CAFFET, de temps en temps, nous avons cette impression, car à la fin de la réunion, quelque chose avait changé. Monsieur CONTASSOT nous disait que c'était le Maire qui décidait, et qu'il n'y pouvait rien. Quand on a Madame LEPETIT, en face de nous, ce n'est pas elle qui décide.

On a fait une critique que je partage, sur le fait que le projet était morcelé et qu'il fallait un coordinateur. On s'est retrouvé avec Madame HIDALGO, coordinateur en chef. La seule personne que nous n'avons jamais eue en face de nous, sauf quelques privilégiés dans quelques jours, c'est le Maire de Paris, pour discuter et ne pas simplement échanger deux répliques.

Sur la Canopée, Monsieur CAFFET a décidé certaines choses, mais sur le jardin on nous a toujours dit que c'était le Maire de Paris qui décidait ; on ne peut pas appeler cela de la concertation. Nous avons eu des gens qui nous disaient que cela a été arbitré. Ce fut en permanence le discours de Madame HIDALGO, elle cumule les inconvénients.

Je me souviens d'une réunion où elle a présidé à la place de Madame GIBOUDEAUX, l'adjointe n'avait pas du tout de marge de manœuvre. Elle a bien expliqué que les décisions étaient prises avant même de commencer à discuter. Elle non plus n'a pas de marge de manœuvre, c'est le Maire qui a décidé.

Les élus revendiquent toujours leurs pouvoirs, mais nous avons eu affaire à des gens qui n'en avaient pas. Le seul qui en ait, c'est le Maire.

Nous pourrions aussi souhaiter pour l'avenir que tous les acteurs soient autour de la table. Une concertation de façade s'est déroulée ici, dans ces salles où il s'est dit de nombreuses choses, et une concertation véridique s'est passée ailleurs, avec les acteurs qui pèsent (Unibail, RATP), mais certainement pas nous.

Nous avons très peu eu accès aux questions de fond sur la polémique qu'il pouvait y avoir sur la place du commerce, ou les difficultés sur le phasage de la rénovation des espaces de transport. Il aurait été intéressant que ces acteurs importants puissent être présents, déjà pour que l'on comprenne les vrais enjeux.

Une vraie concertation signifie que tout le monde est autour de la table et que tous les participants prennent la parole. Nous étions contents de voir les représentants d'Unibail et de la RATP, mais

nous ne les entendions pas. Nous devons tous jouer le jeu, mettre cartes sur table et aborder les problèmes.

J'ai trouvé une chose insupportable. Monsieur le garant, qui est un homme extrêmement agréable et courtois, que l'on a plaisir à rencontrer, n'a pas compris ce qu'était la concertation. Il n'a pas garanti la concertation du tout. J'ai eu souvent l'impression que vous estimiez qu'à partir du moment où l'on avait pu s'exprimer, poser des questions, on devait être content. Je regrette, mais la qualité de la concertation se juge aussi à son résultat.

Si vous faites une charte de la participation, et que participer est pris au sens de « l'important, c'est de participer », cela ne marchera pas. L'important, c'est de participer pour avoir du résultat, c'est-à-dire que l'on est parti d'un point A en évoluant pour arriver à un point B, si possible avec une évolution dans le sens de ce que l'on voulait.

Le plus insupportable est que les élus tentent de démontrer qu'il y a une évolution et un résultat, alors que nous avons eu la preuve du contraire pendant deux ans.

Sur le texte opposable, il faudra un vrai garant, c'est-à-dire quelqu'un qui soit réaliste et non quelqu'un qui prenne parti ou qui se contente d'être paternaliste. Si le texte est opposable, cela veut dire qu'il peut y avoir conflit, que l'on va se battre et que l'on veut quelqu'un qui nous défende, mais pas qui disparaisse. Je ne m'en prends pas qu'au garant, car en première phase du projet, nous n'avions plus personne du tout, nous étions face à la SEM et nous avons dû nous débrouiller ; c'était encore pire, et il y a eu un léger mieux.

J'ai essayé de prendre un peu de recul et de me demander si finalement, sur un projet comme celui des Halles, on pouvait faire une concertation exemplaire. En réalité, il y a eu un énorme malentendu. Pour le Maire de Paris et les autres élus, ce projet était tellement important qu'ils ne pouvaient pas le rater. Pour ce faire, ils devaient le faire avec de véritables experts. Donc, l'avis des quelque six mille personnes qui habitent sur place par rapport aux millions de personnes qui transitent dans ce quartier chaque année était un peu secondaire. Il fallait faire de la concertation, parce que l'on doit en faire, mais il ne fallait pas rater ce projet car c'était très important pour la Ville et aussi pour la carrière du Maire : on était dans une situation de raison d'Etat. C'était un semblant de concertation, et il fallait travailler avec des gens sérieux qui savent, Monsieur FRANJOU ou d'autres personnes de valeur (grands architectes).

Pour nous, ce projet était tellement important qu'il fallait vraiment réussir la concertation. La réussite ou l'échec de ce projet sera un signal formidable ou terrible pour toute l'Île-de-France. Si la concertation est réussie, cela va encourager tout le monde à en faire, mais si c'est minable dans la forme ou dans le résultat, ce sera un grand signal de découragement pour les gens qui y croient.

Nous avons tous pensé que c'était un projet très important, mais il est arrivé à une conséquence contradictoire. Petite note d'espoir, sur des projets moins importants que celui-là, peut-être y aura-t-il plus de concertation. J'aimerais être démentie, que ce soit le contraire.

M. REGIS CLERGUE-DUVAL, ASSOCIATION GLOB'HALLES : Je remercie Monsieur PIAULT d'avoir repris « global » à plusieurs reprises, c'est à peu près le seul mot de son intervention sur lequel je suis d'accord. Je suis assez catastrophé et je ne sais pas quoi vous dire avec toute cette tristesse, moi qui suis une personnalité totalement dépressive et qui porte sur le monde un regard d'une noirceur dont vous n'avez pas idée. Si je venais ici pour exprimer mon mal de vivre, nous finirions par un suicide collectif. C'est peut-être par contraste que j'essaie de positiver et d'apporter un peu d'espoir, et par ma culture qui puise dans la résistance contre l'occupant nazi, j'ai appris à croire au soleil au milieu de la nuit.

Si vous voulez que nos élus croient en la concertation, il faut peut-être les encourager en ce sens. S'ils nous écoutaient et si Monsieur Hamou BOUAKKAZ leur dit ce qu'il a entendu ce soir, je crains qu'ils ne tirent sur leur dos leur grande capeline. Si j'avais été à leur place depuis le début, j'avoue que je me serais enfui à tire d'aile, car je trouve cela peu encourageant.

La remarque d'Olivier PERAY sur le désenchantement et l'absence de nos citoyens est plus importante. C'est la vraie question : comment ce projet a un impact sur ceux qui n'y interviennent pas ?

Il faut savoir faire des distinctions et ne pas tout mélanger. Il faut identifier ce que l'on subit ensemble, par exemple sur la métropole, le non-engagement du Président de la Région, Monsieur HUCHON. Je pense que le Maire de Paris le regrette tout autant que nous, ne serait-ce que financièrement. Je ne suis pas sûr que la faute revienne intégralement à Bertrand DELANOË, même si l'on pourrait estimer qu'il aurait pu davantage l'inciter à s'intéresser au projet des Halles, sur la question métropolitaine notamment.

En matière de distinction, je vais prendre la métaphore d'un match de foot, c'est une chose de jouer la partie et de savoir dans quel camp on joue, et une autre de faire le commentaire ou le pronostic. Là, j'ai l'impression d'une grande confusion où l'on passe d'une demande que l'on prétend incarner à une proposition, à un commentaire. Vous avez finalement raison de faire des questionnaires avec des petites cases. Même si c'est quelque peu harassant, cela permet de savoir de quoi on parle. Dans une intervention comme celle de Madame BOURGUINAT, je ne retiens que la musique et pas les paroles. C'est un regard technique et il faut savoir distinguer ce qui est gratuit, c'est-à-dire la générosité que l'on apporte en témoignant, en apportant des demandes et des revendications. C'est toute la difficulté de la concertation sur de tels projets : ne pas être des négociations syndicales, ni un contrat de travail entre employeur et employé.

Il y a de nombreux éléments de confusion, auxquels nous participons tous. De manière tout à fait excessive, nous avons eu tendance à nous tromper dans le jeu de miroirs, et à mettre d'un côté nos élus et de l'autre les associations, alors que les enjeux ne sont pas les mêmes. La concertation consiste à davantage se mettre les uns à côté des autres sur des objectifs que nous définissons ensemble.

En se faisant moins de procès et en se définissant davantage d'objectifs, avec des modalités de fonctionnement, nous arriverons peut-être à progresser à l'avenir, en essayant de tenir à distance justement les procès d'intention et les résonances politiques.

M. HAMOU BOUAKKAZ : Je ne peux pas freiner l'éloquence des uns et des autres, mais je souhaiterais vraiment que l'on essaie de s'acheminer vers des propositions ou des pistes pour l'avenir. Vous avez sans doute tous vu le questionnaire, que nous avons essayé de faire assez précis avec des propositions et des choses fermées ; peut-être cela peut-il vous aider à cadrer vos propositions pour ce fameux document opposable. Je ne répondrai pas à chacun d'entre vous, mais je viens ici avec un seul pouvoir : celui de vous en donner. Pour ce faire, j'ai besoin de vous.

La concertation est un domaine que je connais bien. Les gens qui prétendent faire pour les personnes handicapées, sans elles ; je sais bien où cela nous mène. Dans la mandature précédente, j'étais au Cabinet du Maire, j'ai mené des dizaines d'heures de concertation où j'ai essayé de faire communiquer différentes personnes handicapées, il fallait y croire.

L'expertise d'usage, en l'espèce, n'est pas remplaçable par une autre. Donc, je sais bien que votre expertise a de la valeur, et c'est bien pour cette raison que je vous réunis et que je vous entends, pour fortifier cette circulation de la valeur d'usage.

Il ne faut pas désespérer en cas d'anomalies, et faire société, c'est remettre tout le temps l'ouvrage sur le métier, ce à quoi je vous invite humblement mais avec beaucoup d'optimisme.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES, CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS : Excusez-moi, mais je ne vais pas rentrer dans le cadre des propositions tout de suite. Je voudrais juste revenir sur la problématique du cahier des charges concerté. L'échec patent de cette concertation, c'est justement le manque de concertation sur ce cahier des charges de la Canopée qui était fondamental. Tout le reste pourra être modifié.

Nous avons eu deux heures de discussion, dont trois quarts d'heure sur le jardin. On n'a absolument pas parlé du cahier des charges. Le résultat est que la Ville a continué à avancer sans tenir compte

de nos desideratas. On arrive maintenant dans le cadre du permis de construire, où pratiquement tout ce qui a été décidé dans le cahier des charges est remis en question ; ce qui prouve bien qu'il fallait nous écouter à ce moment-là.

On prétendait que la part du public et la part du commerce étaient importantes, mais il ne s'agissait pas de savoir s'il y aura 30 m² pour ceci ou cela, et on a perdu des heures. On sait très bien que la Maison Roue Libre ne verra jamais le jour, ni l'Office du tourisme des enfants, mais à chaque fois on revenait dessus.

Je suis en total désaccord avec Elisabeth sur le parcours de Monsieur CAFFET. Bien évidemment, Monsieur CAFFET a satisfait toutes les exigences d'Elisabeth, donc c'est normal qu'il ait été un décideur extraordinaire. Monsieur CONTASSOT n'a pas été en accord total sur la problématique du jardin Lalanne. Donc, l'élu qui accepte est un bon élu, et celui qui doute et qui argumente est un mauvais élu. Dans les propositions, que l'élu soit un politique, qu'il reste dans cette fonction et qu'il agisse en tant que tel, c'est ce que l'on attend de lui.

Nous ne sommes pas là autour de la table pour avoir un besoin de reconnaissance, mais pour apporter ce que nous pouvons, effectivement une expertise citoyenne, mais en aucun cas de la reconnaissance. Donc, être reçu par le Dieu vivant ou son adjoint, qui a été nommé par lui pour être notre interlocuteur, je considère que c'est la même chose. Si le Dieu vivant nomme un mauvais adjoint, il en est responsable. J'espère que vous serez un bon adjoint, Monsieur BOUAKKAZ, pour ce qui vous concerne. Je ne passerai pas outre votre charge pour aller voir le Dieu vivant.

Depuis le départ, mon implication se portait sur la réussite de ce projet. Pour cela, il fallait qu'autour de la table tout le monde soit responsable, et encore une fois, ne voit pas son intérêt personnel ou son intérêt « médiatico-riverainiste ». Fondamentalement, c'est important. La preuve, les conseils de quartier ont disparu les uns après les autres, car ils ont senti un lobbying associatif au sein duquel ils estimaient n'avoir rien à faire.

Dans les propositions, je vous demande et je l'ai dit lors de notre réunion avec Dominique GOY-BLANQUET, que vous teniez plus compte de ces citoyens lambda qui font partie des conseils de quartier, qui ne sont pas des mouvements de pression mais qui expliquent quelque chose. Ils sont experts quand on leur donne la possibilité aussi de s'exprimer.

Il y a eu un gros problème tout au long de la concertation : la désinformation. La Ville n'a pas informé comme il fallait, elle a toujours été en retard d'un mètre, que ce soit sur le site Internet ou les plaquettes. Tout le monde vous le dira autour de cette table.

Que s'est-il passé ? Quand on n'a pas d'informations, d'autres s'en chargent et cela devient de la désinformation. Là aussi, incluez-le dans votre charte.

Je comprends votre remarque sur le retard à l'allumage de votre questionnaire, mais nous l'avons entendue depuis 5 ans. Monsieur le garant en est témoin. Il est fondamental que l'information soit faite en amont, qu'on la reçoive suffisamment tôt, que l'on ait le temps de l'analyser, et à ce moment-là, on peut vous apporter quelque chose.

Encore une fois, le cahier des charges est un échec et le projet en lui-même, malheureusement, dépendra du cahier des charges. On ne peut plus rien faire.

M. HAMOU BOUAKKAZ : La prochaine fois, j'annulerai la réunion, car deux jours ce n'est pas suffisant.

Pour votre information, je suis élu du peuple et il m'arrive de venir en réunion où les documents sont déposés sur table. On fait du mieux possible. Je vous garantis que je vais veiller à ce que vous soyez informés en temps et en heure. La concertation ne consiste pas à vous raconter des histoires, mais aussi à vous faire part de l'état des choses. A un moment donné, la question des moyens de la concertation se pose, et elle n'est pas anodine, encore plus en situation de crise économique. Nous allons progresser sur ce point. J'entends de ce point de vue être exemplaire.

Si je n'arrive pas à vous donner un questionnaire 4 à 5 jours avant la réunion, je l'annulerai.

M. JACQUES CHAVONNET : Je voudrais répondre plus précisément à votre dernière question. La concertation doit commencer très en amont, certains l'appellent « l'exploration ». La concertation doit commencer dès l'avant-projet. Tout avant-projet traité par la Mairie devrait être porté à la connaissance des gens qui participeront à la concertation. Si l'on devait donner un exemple, on ferait le rapprochement entre ce qui s'est passé pour le jardin et la Canopée. Cela ne pouvait pas réussir pour le jardin, car on s'est aperçu que le projet était ficelé dès le départ, alors qu'on a pu avancer sur la Canopée même si le résultat n'est pas complètement satisfaisant ; on a pu suivre le cahier des charges.

MME JOELLE ZETLAOUI-LEGER : Je ne vais pas reprendre en détail les suggestions rassemblées dans une proposition de charte de programmation concertée et participative. Une grande partie des questions et des problèmes soulevés aujourd'hui trouve déjà la réponse dans cette proposition. Je trouve fort dommage que l'on n'ait jamais eu de discussion autour de ce projet. Il peut y avoir des intentions très générales sur l'esprit d'une démarche de concertation ou participation citoyenne, en précisant la définition de ces termes. Et puis, les projets d'urbanisme obéissent à un code, notamment aux lois d'ingénierie publique.

Tant que la Direction de l'Urbanisme, les gens qui travaillent dans les différentes instances opérationnelles de chacune des directions, ne se seront pas mis autour d'une table avec vous, Monsieur BOUAKKAZ, pour revoir leur mode d'ingénierie des projets, vous pourrez faire toutes les « gesticulations » ou « vociférations », tout cela ne marchera pas.

Vous demandez de pouvoir discuter du cahier des charges, c'est avoir une démarche de programmation concertée et participative. La programmation est une démarche qui commence avec le diagnostic. On met des habitants autour d'une table pour faire une évaluation de la situation de départ. Normalement, un professionnel en fait la synthèse, qu'il présente à des élus qui décident. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a jamais de rencontres entre les décideurs et les habitants ou d'autres acteurs. On entre dans un processus itératif avec des élus qui, régulièrement, rendent des comptes sur ce qu'ils retiennent ou non, face aux groupes de travail, et plus généralement face aux citoyens.

Tant que l'ingénierie des projets d'équipements publics n'est pas revue de façon transversale entre les différentes directions de la Ville de Paris, on restera dans des choses demeurant fonctionnalistes, totalement dissociées, et notamment il n'y aura aucune articulation entre le travail mené par les habitants et la prise en compte par les experts. J'aimerais bien que vous lisiez attentivement ce document et que vous le fassiez lire aux différentes directions de la Ville de Paris, et que nous ayons un débat, car d'autres intervenants peuvent avoir des propositions à faire ou à croiser. L'interlocuteur n'est pas seulement vous, mais aussi les autres directions de la Ville de Paris.

M. FABRICE PIAULT : Cinq propositions et une remarque. La première proposition concerne le nom de votre charte, ne l'appellez pas « charte de la participation », mais plutôt quelque chose comme « charte pour la concertation ».

Chaque fois qu'il y a un nouveau responsable ou une nouvelle institution, on va créer quelque chose, alors que l'on doit être dans un processus d'approfondissement permanent et d'amélioration. La logique des élus est de repartir à zéro, car à chaque fois on est dérangé par les processus. Il faut être dans une dynamique plus modeste ; l'objectif étant la concertation, c'est-à-dire le travail en commun, et non le fait que les gens soient ensemble, comme le disait Elisabeth en reprenant une formule sportive.

Deuxième proposition, (vous, la Ville) lisez en profondeur, assimilez et intégrez la charte de la concertation de 1996 du Ministère de l'Environnement. Celle-ci contient tout en réalité, cela ne veut pas dire que dans sa formulation, elle règle tous les problèmes, mais tout ce que nous avons abordé ici : la responsabilité des élus, le fait de faire les choses en amont. Faites un groupe de travail avec des gens qui ont eu l'occasion de l'expérimenter et nous sommes tout à fait volontaires pour y participer, voir quels ont été les exemples de mise en œuvre. J'aimerais bien entendre les

élus qui ont toujours abordé cela avec des pincettes nous expliquer ce qui les gêne, car cette charte comprend tout.

Troisième proposition : une organisation de la Ville intégrant complètement des processus de concertation dans les rouages de fonctionnement. Ce n'est pas le cas du tout actuellement. J'ai la conviction absolue que ce qui apparaît comme un coût est en fait une économie sur le moyen et le long terme.

[...]

Ce n'est pas la concertation qui a coûté, mais la non-concertation. Je pourrais vous faire la même démonstration sur Paris Rive Gauche ou sur d'autres projets.

Quatrième proposition : prendre en compte les propositions et travailler ensemble. Ce point a été largement abordé.

Cinquième proposition : faire les choses dans l'ordre. Cela a déjà été dit, mais je voudrais donner un exemple, car je trouve cela tout à fait symptomatique. La Ville veut établir une charte de la participation et dans le même temps, quel est actuellement le projet majeur de la Ville dans un domaine urbain pour la mandature ? C'est le projet de faire à une demi-douzaine de portes de Paris un ensemble de tours. Où est la concertation sur ce projet ? Aucune. Ce projet a été lancé depuis près de deux ans, il y a eu des réunions internes de la Ville, des campagnes de communication, mais aucune concertation sur ce grand projet urbain qui met en jeu l'image générale de la Ville. Sans prendre position sur le bien-fondé, où est la concertation sur ce grand projet urbain de la Ville ?

Que fait-on aujourd'hui ? On prétend organiser des soi-disant concertations sur la mise en œuvre. Comment va-t-on construire la tour triangle ? Comment la mettre ? Comment va-t-on faire les tours à Masséna-Bruneseau ? On aura ensuite la même chose pour Bercy Charenton, Batignolles, etc.

L'objectif de la concertation consiste à apaiser, à faire ensemble, à être sur des bases communes. Au contraire, là, on prépare un champ de mines, sur le projet majeur de la mandature, précisément parce qu'il n'y a pas de concertation en amont et que les choses ne sont pas faites dans l'ordre. De plus, il sera multiplié par le nombre de projets que va mettre en œuvre cette orientation de fond jamais concertée.

Une remarque sur le garant : si des choses ne marchent pas, fondamentalement, c'est la question de la Ville. Après, on peut reprocher au garant certaines choses précises, ce que nous avons fait d'ailleurs à un moment donné. Le garant est un intermédiaire, et pas le responsable de la réussite ou de l'échec du processus. Parfois, on peut se demander pourquoi le garant ne débloque pas la situation, mais il faut savoir garder la raison et voir quel rôle joue chacun dans l'opération.

M. THIERRY LE ROY : Je ne prends pas la parole en réponse aux intervenants, mais plutôt pour ajouter ma contribution au diagnostic que vous attendez sur l'expérience de cette concertation, en m'adressant à vous, Hamou BOUAKKAZ.

A la question posée : faut-il penser qu'il y a d'abord des problèmes de méthode ?, je suis un peu hésitant.

D'un côté, beaucoup de la concertation dépend du bon ordre dans lequel le maître d'ouvrage engage ses opérations. Je partage l'avis exprimé par Jodelle ZETLAOUI depuis trois ans, qu'une bonne programmation fait une bonne concertation, je ne sais pas s'il faut en faire le reproche aux ingénieurs de la Ville. Pendant ces trois années, je n'ai pas arrêté d'essayer de voir ce qu'était le bon ordre que la Ville suivait pour essayer d'ordonner la concertation en conséquence, et nous sommes d'accord sur ce point.

D'un autre côté, je ne suis pas d'emblée acquis à l'idée qu'il suffira d'avoir une bonne charte, un bon texte, de lui donner des vertus juridiques et de le rendre opposable. Il est utile d'avoir des textes, mais je crois plus à l'expérience militée. La réunion d'aujourd'hui est utile, nous avons une expérience concrète, d'où l'on fait ressortir ce qui a fonctionné ou non, pour quelle raison.

Sur la concertation du projet des Halles, j'ai été très sensible au fait qu'il y a eu des moments intenses dans les deux sens. Il y a eu des moments très forts notamment à la fin de la première année, quand il s'est agi de la représentation de la concertation dans les jurys du concours. C'était un sujet impossible à vous soumettre, et il y a eu un véritable engouement, chacun acceptant de discuter. Il y a eu d'autres moments extrêmement bas, on ne peut pas dire le contraire et aujourd'hui la désaffectation est réelle, on est dans une sorte de confidentialité totale de l'opération.

Je regroupe mes remarques sur quatre points essentiels.

- ✓ La Ville a-t-elle abordé cette opération en ayant déjà ficelé l'affaire ou en n'ayant pas assez d'idées ?

Pour ma part, je pense plutôt qu'elle est venue avec insuffisamment d'idées, elle n'avait pas une vision claire de ce qu'elle voulait faire et où elle voulait aller. C'est peut-être ce qu'expriment ceux qui estiment qu'il n'y avait pas un bon ordre des choses.

Beaucoup de séances ont donné l'impression que la Ville était fixée sur ses choix et qu'elle ne voulait pas en bouger. Si dans ces séances, on n'a pas été en présence du côté du maître d'ouvrage d'argumentaires sur les raisons de ce choix, c'est parce qu'en réalité il y avait une adhésion molle à l'ensemble de la démarche. C'est un enseignement pour d'autres opérations : il ne faut pas rentrer dans une concertation sans avoir réfléchi. C'est ce que vous avez dit en parlant de cahier des charges. Il est très important que le maître d'ouvrage ait beaucoup d'idées et qu'il explique les raisons de ses choix. Or, je n'ai pas vu beaucoup défendus les choix présentés devant nous. C'est peut-être le point le plus faible de cette affaire, peut-être cela tient-il de sa genèse. C'est parti au lendemain d'un premier mandat électoral, l'idée de faire quelque chose aux Halles a été décidée avant même qu'on sache pourquoi. Cela a engendré beaucoup de choses, et ce n'était pas irrattrapable, mais tout au long, les élus qui ont présidé les réunions, à mes yeux, manquaient d'idées. N'ayant pas une idée claire de ce qu'ils voulaient, ils n'étaient pas en mesure d'argumenter, ce qui a affaibli la dimension rationnelle du débat. J'oppose cela à ceux qui estiment que tout était ficelé, même pour le jardin. C'était tellement vrai que M. MANGIN avait eu les idées, que c'est à lui que vous vous êtes adressé, plus qu'à la Ville. Il ne faut pas oublier ce point de méthode.

- ✓ L'interlocuteur éclaté de la concertation

Tout le monde l'a dit à sa manière, je l'ai répété officieusement auprès de la Ville et en public en réunion ici, on avait plusieurs maîtres d'ouvrage. Certains n'ont pas été très présents, et il ne faut pas s'en réjouir. On n'a pas su ce que pensaient la RATP, ni Unibail. Ce n'est pas une force de la concertation d'avoir des maîtres d'ouvrage silencieux, cette faiblesse reste.

Côté Ville, cela a été entendu mais pour un remède qui n'est pas forcément meilleur que ce que l'on avait avant, il faudrait vraisemblablement avoir le Maire de la Ville à plein temps pour la concertation. Je n'ai pas la réponse à cette question, mais cela a certainement pesé.

- ✓ Un problème de culture de la concertation

André LABORDE a traité cela comme une question de génération. Je me sens concerné par cela, je suis aussi quelqu'un qui a dans son expérience administrative beaucoup pratiqué la culture de la décision et donc dans cette concertation, j'ai toujours été obsédé par le fait de savoir ce qui avait été décidé et ce qui restait à décider. Autour de la table, certains estimaient qu'ils n'avaient pas à être consultés, mais à codécider. Aussi du côté des maîtres d'ouvrage, des responsables pensaient que c'était une erreur fondamentale de croire qu'il y avait codécision. D'autres pensaient que la concertation est un rapport de force. Chacun a sa vision et les mentalités ont évolué au fil du temps. Tout ce qui a été dit au sujet du garant peut rentrer dans cette rubrique, et je me sens concerné.

- ✓ Les participants

La conception de la participation a été très faible, car la composition du comité permanent de concertation n'a pas évolué depuis sa création en 2005, bien que l'on se soit rendu compte que le cercle était très étroit, toujours les 35 mêmes personnes, qu'il n'y avait pas de représentation de la métropole. Le grand public n'a pas été informé. Cela a beaucoup affaibli notre concertation.

Ces quatre observations sont liées, si la Ville avait eu beaucoup plus d'idées sur ce qu'elle voulait faire, si elle avait été beaucoup plus sûre d'elle, elle aurait élargi le cercle, elle aurait fait une information et on aurait eu un débat beaucoup plus large. Comme ce fut le cas sur les quatre études de définition il y a quatre ans.

Des suggestions pratiques de méthode remonteront des questionnaires, mais on ne peut pas ignorer ce qui n'a pas bien marché. C'est pourquoi je trouve que cette réunion avait son utilité.

M. DYLAN BOUTIFLAT, DDATC, MAISON DES ASSOCIATIONS DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT : Pour la Maison des Associations que je dirige depuis un an, je voudrais resituer notre échange dans le cadre de la préparation de cette charte de la participation. J'ai lue ainsi, et peut-être que notre élu de référence infirmera, comme une traduction d'un travail fait par l'Etat et par les représentations associatives en 2001 : « La charte d'engagement réciproque entre le mouvement associatif et l'Etat ». Il s'agissait de célébrer les 100 ans de la loi de 1901, on prend appui sur cet exemple pour donner l'état du dialogue civil entre les associations, les habitants qui ne sont pas militants, et les pouvoirs publics. En l'occurrence, pour la Ville de Paris, dans quelle mesure le dialogue entre les habitants et les associations pour ceux qui font le choix de s'engager, les services et les élus de la Ville, peut être le plus efficace et le plus utile possible à l'amélioration de la qualité du service public ?

Partant de ce constat, j'ai deux observations à formuler sur le questionnaire de Monsieur l'Adjoint au Maire. Sur l'absence réhibitoire dans la concertation de toutes les instances de concertation existantes, que ce soit les conseils de quartier, le(s) CICA, s'il faut aller dans une dimension métropolitaine, regardons d'abord dans notre quartier, et notamment à l'échelle du centre du Paris. Je trouvais qu'il y avait un travail à faire avec les quatre conseils de quartier du 1^{er} arrondissement, mais aussi ceux des quatre arrondissements du centre, extrêmement impliqués dans le projet des Halles, et avec les CICA qui sont tout sauf un espace de dialogue. La charte de la participation peut être l'occasion de renouveler le fonctionnement de ces instances.

Quelle est notre place en tant qu'équipement de proximité, en partenariat avec la Mission des Halles ? Il faut bien distinguer notre rôle entre la Mission des Halles qui rendait une information, qu'on voulait bien d'ailleurs communiquer aux habitants qui venaient régulièrement s'informer sur le projet des Halles, notamment lors des permanences d'information (mardi, vendredi et samedi en soirée). Des centaines, voir des milliers de personnes sont passées depuis que nous avons ouvert ces permanences, avec la Direction de l'Urbanisme et la Mission des Halles. Il faut faire la distinction entre l'information et le dialogue qu'on organise avec les habitants.

J'ai envie de poser une question aux acteurs associatifs autour de cette table, c'est aussi l'objet de la concertation de se dire les choses : Peut-on s'appuyer les uns sur les autres pour communiquer à l'égard de nos usagers, vos adhérents ou militants ?

J'ai observé depuis un an, que rarement, les associations qui étaient dans le comité de concertation venaient vers nous, Maison des Associations ou Mission des Halles, pour s'appuyer sur notre capacité, sur notre outil d'information du public. Les réseaux associatifs, comme Accomplir ou Mains Libres utilisent la Maison des Associations à bon escient, je trouverais tout à fait remarquable que les associations dans leur diversité fassent ce même travail d'appropriation d'un équipement de proximité qui a une vocation d'être un lieu où l'on informe, où l'on sensibilise, où l'on communique aux habitants.

Pour terminer sur une invitation à continuer le débat, mercredi 18 mars à 18h30, Hamou BOUAKKAZ invite l'ensemble des associations du 1^{er} arrondissement et celles du 2^{ème} arrondissement à débattre autour du projet de charte de la participation. Vous êtes évidemment, en tant qu'acteurs de premier plan dans la concertation autour du projet des Halles les bienvenus à cette initiative. Cela se passera au 46 rue Montorgueil au Café Reflet du centre social Cerise.

M. OLIVIER PERAY : Une proposition très simple, Jodelle a parlé des directeurs des services et des adjoints au Maire, en faisant cette charte de la participation, il serait souhaitable de penser à un système de formation des personnes qui dirigent les réunions de concertation. Il est difficile d'animer de telles réunions sensibles. Il faudrait éditer un petit livret d'accueil « bienvenue aux élus qui vont participer à une concertation ».

M. HAMOU BOUAKKAZ : Les élus et les cabinets aussi remplissent des questionnaires et demandent cette formation pour être un bon concertant.

MME ELISABETH BOURGUINAT : La Mission des Halles a eu la possibilité de mettre des personnes qui donnaient une version officielle du projet des Halles. Il faut que les associations participent à l'effort de communication, mais les associations n'ont pas le droit de tenir des réunions publiques dans les Maisons des Associations. Nous diffusons des documents, mais nous ne pouvons pas organiser de débat, ni discuter avec les gens.

Je terminerai par une proposition concernant à la fois la charte de la participation parisienne et le projet des Halles. Un signe très fort de la prise en compte et du vrai engagement en faveur de la concertation serait que l'on arrive à trouver une place dans la programmation de la Canopée pour une salle de réunions de 200 places. La programmation a complètement changé, puisqu'on a renoncé à l'office de tourisme enfants, à Roue Libre, l'antenne jeunes pour donner 1.000 m² aux cultures urbaines.

J'ai remonté la question en réunion de bureau, puisque l'on n'a pas de lieu à Paris pour faire vivre la démocratie participative, peut-on bâtir sur les ruines de la concertation des Halles qui n'a pas très bien marché un projet d'avoir une salle de réunions permettant d'organiser des débats entre habitants, associations de Paris ? Ce serait un signe fort de votre intention de nous donner des outils et des moyens pour que le débat puisse exister et se poursuivre. Ce serait curieux que dans le forum, il n'y ait pas du tout d'espace de débats et de discussions.

MME PAULE CHAMPETIER DE RIBES : Une proposition dans le domaine de l'information : qu'il y ait un lieu où seraient exposés la maquette, le projet, comme cela a été fait dans la première phase du marché de définition, qui a attiré beaucoup de monde. Chaque fois qu'il y a une concertation sur un grand projet, qu'il y ait un lieu dédié à l'information, à l'exposition de la maquette et son évolution, éventuellement que l'architecte ou son équipe commente son projet.

M. ANDRE LABORDE : Lorsqu'une concertation démarre, la Ville ne devrait-elle pas y accorder un budget de fonctionnement destiné à une contre-expertise, une étude particulière, un lieu d'exposition, etc. ?

M. HAMOU BOUAKKAZ : Comment gérer un tel budget ?

MME ELISABETH BOURGUINAT : Cela existe à Paris Rive Gauche. Ils ont eu la possibilité de faire réaliser des contre-expertises. La seule fois où nous en avons demandé une, on s'est fait renvoyer dans les cordes. A Paris Rive Gauche, l'ensemble des associations désigne l'animateur de la concertation.

M. REGIS CLERGUE-DUVAL : L'exposition d'architecture sur les quatre projets des Halles a été la plus visitée, peut-être que le marché de définition n'était pas le bon principe pour aborder ce projet, mais toujours est-il que cette exposition a marqué un certain engouement. Beaucoup de gens sont venus (parisiens, métropolitains, étrangers) et ont répondu à un questionnaire assez fin. Pour y avoir assisté, je peux témoigner du dépouillement rigoureux de ces questionnaires et regretter qu'il n'ait pas été plus exploité, car il était très subtil. Si l'on a une position plus caricaturale, c'est plus facile d'être entendu, la presse en est friande. Malheureusement, les citoyens s'intéressent davantage à la communication via les médias.

La responsabilité de la communication avec la presse ne figurait pas dans le rôle du garant, et chacun pouvait communiquer librement, faire des communiqués assassins dans tous les sens.

DANS LA SALLE : C'est de la démocratie !

M. REGIS CLERGUE-DUVAL : La confusion n'est pas une bonne chose lorsque cela part dans tous les sens. Nous donnons beaucoup de notre temps bénévolement, nous avons un certain privilège d'irresponsabilité relative, nous avons presque un devoir de naïveté pour pouvoir apporter à des experts élus ou architectes un regard plus frais parfois. C'est le problème d'ailleurs qu'il n'y ait pas assez de renouvellement dans les participants de la concertation.

Etre irresponsable ne va pas jusqu'à changer sans arrêt de point de vue et tenter des procès. L'état d'esprit est assez important, le problème de Paris est celui du visage et de la cohésion que l'on donne aux autres. On donne quelque chose d'assez « bordélique » qui dégoûte un peu tout le monde, et on y est tous perdants.

MME MARY SENKEOMANIVANE, VILLE DE PARIS, MISSION LES HALLES : Je ne répondrai pas à toutes les remarques faites sur la concertation relative aux Halles, nous avons bien pris note et le débat a été extrêmement intéressant. Nous débrièferons en interne avec le Cabinet de Hamou BOUAKKAZ et Monsieur BOUAKKAZ lui-même s'il est disponible.

Je tenais à apporter deux points d'information, je suis arrivée début janvier à un poste de chef de projet métropole. Justement, les élus ont pris conscience que la dimension métropolitaine nécessitait d'être mieux intégrée au projet des Halles, et donc des moyens ont été accordés. Lors d'un précédent groupe de travail, il a été souhaité que la dimension métropolitaine fasse l'objet d'une formalisation dans les instances de concertation, nous y réfléchissons et nous reviendrons prochainement vers vous avec des propositions.

La demande de local d'information et d'exposition est en cours de traduction, car très prochainement un nouveau local de concertation dédié au projet des Halles doit ouvrir au 1 rue de Lescot (ancienne boutique de Paris Musée). Nous visons une ouverture courant avril.

M. JEAN-PIERRE MARTIN : Vous voulez toujours tout mettre dans ce fameux forum. La Ville de Paris a des immeubles, notamment un, rue Saint-Denis, quand va-t-elle se décider à le rénover ? Il pourrait être destiné à cet usage.

Monsieur le Garant peut-il garantir que nous ayons une communication du permis de construire un jour ?

M. HAMOU BOUAKKAZ : Ce n'est pas mon sujet.

J'ai été extrêmement satisfait d'avoir participé à cette réunion, je vous avoue qu'elle était dense et que j'ai besoin de décanter tout cela. Les questions de méthode ne sont pas anodines, car bien souvent c'est là où commencent les incompréhensions.

Cette charte que nous élaborons sera un document le plus proche possible du document opposable. Nous avons fait adopter la création d'une commission parisienne de débat public, qui sera le garant du respect de cette charte. A ce stade, je ne sais pas quelle en sera son contenu, je suis juste en train de compiler toutes les informations que j'ai reçues. Le 4 avril, j'aurai rédigé un avant-projet.

Je compte mettre une partie du matériau qui aura servi à l'élaboration de cette charte sur Internet dans tous les prochains jours, pour que vous puissiez commencer à réagir. Je compte sur vous le 4 avril pour participer aux ateliers et martyriser cet avant-projet.

La charte sera votée au Conseil de Paris en mai.

Ne soyez pas absents de ce débat, car nous devons nous en servir pendant toute la mandature.

En tout cas, merci de votre participation et à bientôt.